

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02899

Numéro SIREN : 493 108 088

Nom ou dénomination : 2B CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt 20684

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ODYSSEE DROIT - AVOCATS

1025 R Henri Becquerel
Bât 6 Parc Club du Millénaire
34000 MONTPELLIER

V/REF :

N/REF : 2018 B 2899 / 2019-A-20684

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 09/07/2019, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 03/07/2019

Concernant la société

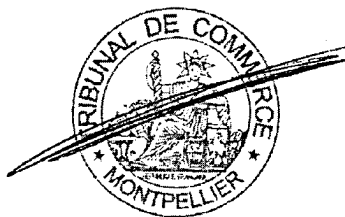
2B CONSULTING
Société à responsabilité limitée
158 rue Pioch de Boutonnet
34000 Montpellier

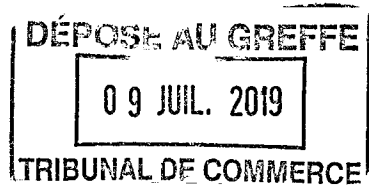
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-20684 le 09/07/2019

R.C.S. MONTPELLIER 493 108 088 (2018 B 2899)

Fait à MONTPELLIER le 09/07/2019,

LE GREFFIER





Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société
2 B CONSULTING, société à responsabilité limitée,
en société par actions simplifiée

2 B CONSULTING SARL

158, Rue Pioch de Boutonnet

34000 MONTPELLIER

RCS Montpellier 493 108 088

Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société 2 B CONSULTING, société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associés en date du 23/05/2019, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société 2 B CONSULTING a été créée le 4 décembre 2006.

Le dernier arrêté comptable du 31 décembre 2018 laisse apparaître un bénéfice de 626 912 euros. Les capitaux propres s'élèvent donc à 4 331 697 euros.

Lors de notre mission aucune anomalie significative n'a été détectée.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.
Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Montpellier, le 3 juillet 2019

Nicolas BARROW

Commissaire aux comptes et à la transformation

NB EXPERTISE COMPTABLE
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
83 Rue Yves Montand
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 99 78 55 11 - Port. 06 08 09 75 35